

Technip Energies et Turner Industries remportent un contrat auprès d'ExxonMobil pour un projet de captage et de séquestration du carbone en Louisiane

Technip Energies (PARIS :TE), en consortium avec Turner Industries, a remporté un contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) auprès d'ExxonMobil Low Carbon Solutions Onshore Storage LLC. Technip Energies sera en charge de l'ingénierie et de la fourniture des équipements, tandis que Turner Industries sera responsable de la construction.

Le contrat couvre la livraison d'un système de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS) qui pourrait conditionner, comprimer et transporter, pour un éventuel stockage, jusqu'à 800 000 tonnes de CO₂ par an. Ce CO₂ proviendrait d'une usine de fabrication située à Convent, en Louisiane, et appartenant à Nucor Corporation, le plus grand producteur et recycleur d'acier d'Amérique du Nord.

Le site de fabrication de Nucor produit du fer à réduction directe (DRI), une matière première qui est mélangée à de la ferraille recyclée dans les aciéries de Nucor, fabriquant des produits en acier de qualité supérieure, notamment des pièces automobiles, des appareils électroménagers, des outils et des machines. Le système CCUS est conçu pour permettre à l'usine Nucor de produire du DRI en réduisant de 80 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à la production traditionnelle de fer en haut-fourneau.

ExxonMobil avait choisi Technip Energies pour réaliser l'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) qui, en collaboration avec Turner Industries, a travaillé à la consolidation de l'approche d'exécution EPC.

Christophe Malaurie, SVP Solutions de décarbonation de Technip Energies, a déclaré :
« Ce contrat témoigne de notre expertise en tant que fournisseur de solutions CCUS efficaces. En participant à ce projet de réduction des émissions d'ExxonMobil dans l'usine de fer à réduction directe de Nucor, nous contribuons directement, avec notre partenaire Turner Industries, à la réduction des émissions de CO₂ des industries difficiles à décarboner. »

Mark Brittain, Président de la division Construction de Turner Industries, a commenté :
« Fort de notre historique de collaborations fructueuses avec ExxonMobil, Turner Industries est honoré de contribuer à cet important projet de captage et de stockage du carbone. Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre engagement à fournir des solutions innovantes dans le domaine du captage et du stockage du carbone et à faire progresser les procédés industriels durables. Nous sommes ravis de collaborer avec Technip Energies et ExxonMobil sur ce projet crucial, en mettant à profit notre expertise en matière de construction pour soutenir l'objectif net-zero de Nucor Corporation d'ici 2050. »

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (*American Depositary Receipt*) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADRs négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

À propos de Turner Industries

Depuis plus de 60 ans, Turner Industries fournit des services et des solutions industrielles clés en main aux entreprises qui produisent du carburant, de l'énergie et des matériaux essentiels à la vie moderne. Turner propose une approche « UNE solution pour votre succès » pour la construction industrielle lourde, la maintenance, les révisions, la fabrication de tuyaux et de modules, l'équipement, le gréement et le transport spécialisé, ainsi que les services spécialisés associés. Pour plus d'informations : www.turner-industries.com

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

[Information importante pour les investisseurs et les actionnaires](#)

Déclarations prospectives

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

